

De : Lucie MOREAU, chargée de mission Agenda 21

COMMUNIQUE DE PRESSE

4^{ème} saison estivale pour l'opération « Le tri... en vacances aussi !!! » *Selective sorting... on holiday too!*

Pour la saison estivale 2012, la Communauté de Communes du Clermontais reconduit cette action « éco-citoyenne » et la renforce avec des nouveautés et quelques surprises. « Le tri... en vacances aussi !!! » s'inscrit dans la démarche Agenda 21 de la Communauté de Communes du Clermontais, lancée en 2008 avec la volonté de favoriser le développement durable du territoire. En 2012, elle s'inscrit également dans le programme local de prévention des déchets porté par le Syndicat Centre Hérault et le Conseil Général de l'Hérault et l'opération « Grand site du Salagou et de Mourèze » portée par le Syndicat Mixte de Gestion du Salagou.

📍 La nécessité de sensibiliser les vacanciers

Traditionnellement, les touristes pratiquent peu les bons gestes de tri, souvent par méconnaissance des règles en usage sur le territoire, par manque sur place d'équipements adaptés à leur mode d'hébergement ou par facilité : « **en vacances, je suis là pour me reposer, pas pour trier** ».



Or pendant leur séjour, les touristes produisent en moyenne **un kilo de déchets par jour et par personne**, dont l'essentiel n'est pas trié et enfoui sur l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (I.S.D.N.D) de Soumont. Compte tenu de l'augmentation de la fréquentation touristique sur le Clermontais, les volumes de déchets produits par les touristes deviennent de plus en plus importants, alors que les capacités de stockage sur l'I.S.D.N.D sont limitées dans le temps.

De plus, en 2011, le taux de valorisation de l'ensemble des déchets collecté par le Syndicat Centre Hérault a été de 46%, alors que près de 85% des déchets ménagers produits sont valorisables. Il y a donc une marge de progression et des efforts à accomplir pour améliorer sensiblement les résultats de la valorisation des déchets.

🏡 Rappel des modalités de tri sélectif des déchets dans le Clermontais

Pour contribuer à la préservation de l'environnement et dans une optique de développement durable, la collecte sélective des déchets a été progressivement mise en place sur le territoire intercommunal et le Cœur d'Hérault.

- La Communauté de Communes assure la collecte des biodéchets et des déchets résiduels aux points de regroupement dans les différentes communes.
- Le Syndicat Centre Hérault assure la collecte et le traitement des déchets recyclables déposés dans les points tri et dans les déchetteries. Les déchets valorisables sont recyclés par des entreprises spécialisées, les bio-déchets sont transformés en compost sur la plateforme de compostage d'Aspiran du SCH.

- **Quelques chiffres pour 2011:**

- **4.798 tonnes** de déchets résiduels collectés et enfouies au centre de Stockage de déchets non Dangereux de Soumont.
- **1.041 tonnes** de bio-déchets collectées et compostées à la plateforme de compostage d'Aspiran.

🏡 Une opération pilote, qui se développe depuis 2009

Cette situation a conduit les élus de la Communauté de Communes du Clermontais à engager en 2009, une action de communication pilote en direction des touristes : « le tri... en vacances aussi ».



L'objectif de la Communauté de Communes du Clermontais était d'engager les touristes dans la démarche de tri sélectif, au même titre que les habitants du Clermontais et de les **encourager à adopter une « éco-attitude » pour respecter le cadre privilégié de leurs vacances.**

Ainsi, entre le **1^{er} juillet et le 30 septembre 2009**, la Communauté de Communes du Clermontais, chargée de la collecte des déchets ménagers sur le territoire intercommunal, en partenariat avec le **Syndicat Centre Hérault**, chargé du traitement des déchets, a organisé avec les campings volontaires du territoire **une opération**

de collecte sélective des déchets. Concrètement, cela a consisté à :

- mettre à la disposition des touristes les moyens de bien trier avec des **équipements spécifiques** facilitant le tri de leurs déchets par catégorie : *biodéchets, déchets valorisables (verre, papier, emballages ménagers), déchets résiduels, encombrants.*
- mettre en place une **communication adaptée**, différente de celle des résidents à l'année.

Compte tenu de l'augmentation de la fréquentation touristique, des volumes de déchets produits par les touristes, et de la réussite de cette action pilote, il a été décidé de renouveler l'opération les années suivantes et de la développer : **La collecte sélective des déchets a été étendue en 2011 aux gîtes, chambres d'hôtes et locations saisonnières volontaires du Clermontais.**

🏡 Zoom sur la saison 2012

Des nouveautés

En 2012, l'opération « **le tri... en vacances aussi** » s'adresse désormais à **tous les prestataires touristiques volontaires** qui proposent un lieu d'hébergement (hôtel, gîtes, chambres d'hôte), ainsi qu'à ceux des berges du lac du Salagou qui proposent un lieu de restauration.

D'autre part, en 2012, l'engagement porté sur le tri des déchets, **s'étend à la prévention et à la réduction de déchets**, avec le message « *trier c'est bien, jeter moins c'est encore mieux* ».

Les partenaires et prestataires

Les partenaires

L'opération « *le tri... en vacances aussi* » est réalisée en lien étroit avec l'Office de Tourisme du Clermontais, en partenariat avec le Syndicat Centre Hérault et l'organisme Eco-emballage. En 2012, la Communauté de Communes s'est également associée à la démarche du Conseil Général de l'Hérault sur la prévention des déchets en vacances.

Les prestataires

La Communauté de Communes du Clermontais a fait appel au collectif Electrons libres pour la conception des supports de sensibilisation et de communication, ainsi qu'à l'association Deng dildi Bee pour l'animation de spectacles burlesques.

Des participants de plus en plus nombreux

4^{ème} édition pour les campings

- Le centre touristique municipal « Le Salagou » CLERMONT L'HERAULT- 388 emplacements.
- Le camping du Mas de Carles OCTON – 40 emplacements.
- L'Aire naturelle Les Arcades OCTON – 25 emplacements.
- Le camping naturiste du Village du Bosc OCTON – 100 emplacements

2^{ème} édition pour les locations saisonnières et chambres d'hôtes

- L'Estagnola, Paulette HAUCHARD, **ASPIRAN**
- Le cadran solaire, Margareta AVERMAETE, **CABRIERES**
- Location saisonnière, Monique LOUIS, **CEYRAS**
- La fontaine de Sarac, Geneviève COLONNA D'ISTRIA, **CLERMONT L'HERAULT**
- Location saisonnière, Claude SOUYRIS, **CLERMONT L'HERAULT**
- Le Mas des oiseaux, Marlies POTSCHKA, **CLERMONT L'HERAULT**
- Le Mas de Font chaude, Marie Christiane POIRIER et Michel HURAUULT, **CLERMONT L'HERAULT**
- La Genestière, Flore et Maurice NEVEU, **CLERMONT L'HERAULT**
- Les Oliviers, Marie-Agnès RENAULT, **LIAUSSON**
- Les Ruffes, Marie-Agnès RENAULT, **LIAUSSON**
- Location saisonnière, Marie Paule CADIC, **SALASC**

1^{ère} édition pour les hôtels et restaurateurs des berges du lac

Hôtel :

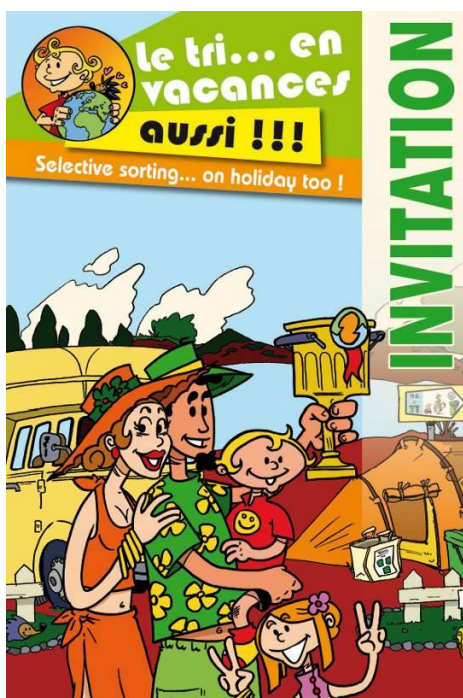
- Les Hauts de Mourèze, **MOUREZE**

Prestataires proposant une restauration sur les berges du lac du Salagou :

- Wind 34, **CLERMONT L'HERAULT**
- Base de loisirs, **CLERMONT L'HERAULT**
- Relais nautique, **OCTON**

Le déroulement et l'organisation

Un lancement officiel



Monsieur Alain CAZORLA
Président de la Communauté de Communes du Clermontais
Maire de Clermont l'Hérault • Conseiller Général

Monsieur Jean Noël SATGER
Vice Président délégué à l'environnement et à l'Agenda 21
Maire d'Aspiran

Le Conseil Communautaire

Les partenaires

Ont le plaisir de vous inviter au lancement de l'action
"Le tri... en vacances aussi !!!" et à la signature
de la charte d'engagement par les prestataires
touristiques volontaires.

Le vendredi 6 juillet 2012
À 11h à l'Hôtel les Hauts de Mourèze • Mourèze



Le **vendredi 6 juillet 2012 à 11H à l'hôtel les Hauts de Mourèze, à Mourèze**, aura lieu le lancement officiel de la quatrième édition de l'opération « le tri en vacances aussi !!! ». Il se fera en présence des élus, des représentants du service de collecte des Ordures Ménagères, de l'Office de Tourisme du Clermontais, de la Police Rurale, des responsables des structures touristiques participant à l'opération et de l'association Deng Dildi Bee.

A cette occasion, les prestataires touristiques participant signeront une **charte d'engagement** précisant le contenu de l'opération « le tri en vacances aussi ». Chaque signataire recevra également **une affiche** personnalisée aux couleurs de la campagne de communication.

Un spectacle de sensibilisation itinérant

La Communauté de Communes du Clermontais propose un spectacle burlesque sous forme de « théâtre-forum » réalisé par la compagnie « Les Pétilants », de l'association Deng Dildi Bee. Présenté dans les différents campings participants, ainsi que sur certaines plages du lac du Salagou, ce spectacle permet de sensibiliser les touristes au tri des déchets, d'une manière percutante et ludique.



Cette année, le Professeur Legrand, Mlle Rose et leur stagiaire Margarite ont concocté à l'attention des touristes, un divertissement étonnant pour les enrichir de la connaissance suprême du monde extra ordinaire des résidus du quotidien. Effectivement après « Le Salagou Pétilant » et « Le Salon Du Bien Être Durable », les Pétilants » propose un grand jeu très prochainement mondialement connu « LE TRIP BAG ».

Un jeu familial sans frontières où vous ressortirez champion sans être millionnaire et deviendrez tous des maillons forts du « TRIP BAG ».

Les Pétillants seront sur les plages :

- Jeudi 26 juillet, plage de Clermont l'Hérault, à partir de 16h
- Jeudi 2 août, plage d'Octon, à partir de 16h
- Jeudi 9 août, plage de Liausson, à partir de 16h
- Lundi 13 août, plage de Clermont l'Hérault, à partir de 16h

Dans les campings (manifestation réservée aux résidents):

- Vendredi 27 juillet, camping du Bosc, déambulation et spectacle à 18h
- Lundi 30 juillet, camping municipal de Clermont l'Hérault, déambulation et spectacle à 19h
- Mardi 7 août, camping des Arcades, déambulation et spectacle à 18h

Des moyens adaptés au public touristique

Dans la mesure où les pratiques de tri varient selon les régions et les pays de provenance et pour inciter les touristes à bien trier leurs déchets, les équipements et l'information sur les modalités de tri en vigueur ont été adaptées à leur statut de résident provisoire sur notre territoire,

✓ La mise à disposition du matériel nécessaire

Les touristes qui séjourneront dans les structures d'hébergement volontaires se verront remettre le matériel nécessaire à la réalisation du tri de leurs déchets ainsi que les documents de sensibilisation spécifiques :

- **Dans les campings :** Les campeurs qui séjourneront plus de trois nuitées se verront remettre un bioseau accompagné de sacs biodégradables, d'un tribag, d'un guide du tri et d'une plaquette « les bons réflexes en vacances aussi... ». A la fin du séjour, ils devront nettoyer le bio-seau et le tribag et les ramener à l'accueil.
- **Dans les chambres d'hôte et les gîtes :** Les touristes qui séjourneront se verront remettre les équipements de tri ainsi qu'un guide du tri et une plaquette « les bons réflexes... en vacances aussi ». A la fin du séjour, ils devront nettoyer ce matériel et les ramener au gérant du lieu. Ils recevront un cadeau surprise en remerciement de leur participation.
- **A l'hôtel :** Les touristes qui séjourneront se verront remettre un tribag ainsi qu'un guide du tri et une plaquette « les bons réflexes... en vacances aussi ». A la fin du séjour, ils devront nettoyer le tribag, et le redonner au gérant du lieu. Ils recevront un cadeau surprise en remerciement de leur participation.

Chez les prestataires des berges du lac du Salagou, ce sont les gérants des structures qui s'occuperont de réaliser le tri des déchets de leurs clients.



✓ La formation des prestataires volontaires et du personnel d'accueil

Les gérants et personnels des structures volontaires ont bénéficié d'une formation préalable sur les enjeux du tri et ses modalités par le Syndicat Centre Hérault ou le coordinateur du tri de la Communauté de Communes du Clermontois.

✓ **Une communication adaptée au public**

- **Des documents de communication réalisés spécifiquement pour les touristes**

Un **guide du tri** (Français/anglais) ainsi qu'un flyer donnant des conseils pour limiter la production des déchets en vacances, **sont systématiquement distribués aux touristes par les gérants dès leur arrivée dans les lieux d'hébergement**, avec le matériel nécessaire au tri.

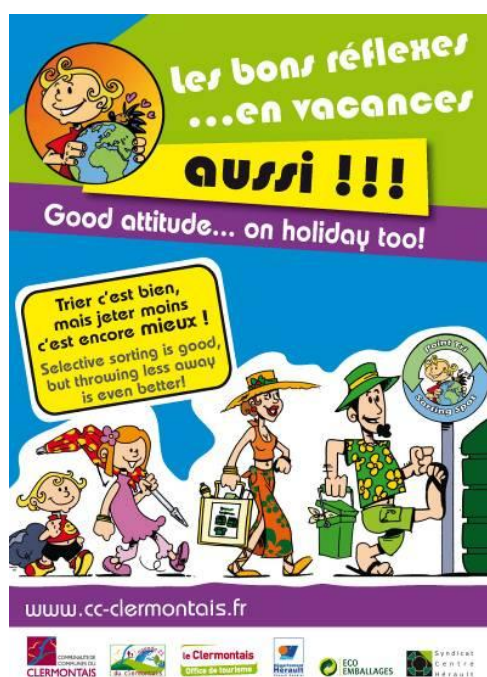
Le guide du tri



Le guide précise, sous forme de **bande dessinée**, les consignes de tri. **Une famille de touristes** illustre les différentes modalités en vigueur localement :

- Le bioseau et les sacs bio sont destinés à recevoir les biodéchets,
- Le tribag reçoit les déchets recyclables,
- Les déchets résiduels vont dans le traditionnel sac poubelle.
- Les encombrants (parasol cassé, rabanne hors d'usage...) peuvent être déposés à l'emplacement désigné par la direction du camping.

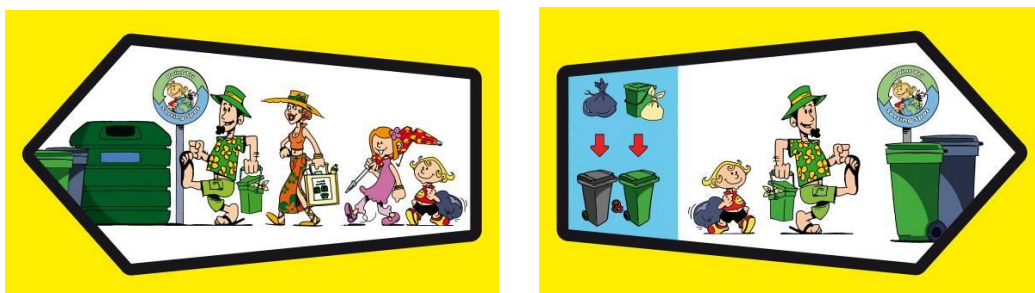
Un flyer « les bons réflexes... en vacances aussi » qui met l'accent sur quelques possibilités et gestes simples pour limiter la production de déchets. Car le meilleur déchet est encore celui qui n'existe pas.



- Une signalétique adaptée indiquant les lieux de dépôt pour les campings

Dans les campings, une signalétique est mise en place pour indiquer les différents lieux de dépôt.

Pour éliminer leurs déchets, les touristes n'ont qu'à suivre la signalétique, sur laquelle on retrouve à tour de rôle les différents membres de la famille, disposée dans le camping et indiquant les différents lieux de dépôt.



Des camions de collecte avec visuels

Afin de renforcer la visibilité de cette action de communication les deux camions de collecte dédiés à ce secteur seront équipés de grands visuels aux couleurs de l'action « le tri en vacances aussi... ! ».

Des affiches personnalisées indiquant la démarche de l'établissement

Chaque établissement participant à l'opération a reçu une affiche personnalisée permettant d'indiquer à sa clientèle la démarche de Développement Durable dans laquelle il est engagé. Elle vise à informer les touristes et les invite à y participer.



Pour plus d'informations sur l'opération «Le tri en vacances aussi »

Lysiane ESTRADA, responsable de la communication – 04 67 88 95 50
 Vincent COSTES, coordinateur du tri – 06 89 30 81 97
 Lucie MOREAU, chargée de mission Agenda 21 - 04 67 88 95 50